



Vente via ebay de produits divers : précisions

Par Visiteur

Bonjour, j'ai vendu sur le site ebay une vignette avenue foch du jeux macdonald reload 2010 a un prix de 10900?.

Le vainqueur de l'enchere m'a payer 6000? via paypal puis ma demander des preuves de l'existence de cette vignette, je lui ai donc envoyer des photos ainsi qu'une video.

Par la suite il m'a viré le reste de l'argent par virement bancaire.

J'ai par la suite envoyé la vignette par colis ups avec un cadeau (vu le prix payé) avec accusé de reception et contre signature.

La livraison se passe avec un retard de 3 jours sur le delais annoncé mais arrive quand meme a bon port, il accepte le colis contre signature.

Par la suite, je recoi un mail de sa part me disant que le colis ne contenait qu'un "livre" et rien d'autre.

il me demande donc de le rembourser et il me menace de porter cette histoire devant la justice.

Que puis-je faire?

quel est la procedure? (enquête?)

merci pour votre aide.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

il me demande donc de le rembourser et il me menace de porter cette histoire devant la justice.

Que puis-je faire?

quel est la procedure? (enquête?)

Malheureusement l'acheteur ne peut rien faire contre vous sauf à ce qu'au moment de l'ouverture du colis un huissier ait constaté qu'il ne contenait pas la vignette ce qui me semble peu probable. En effet rien ne lui permet de prouver que la vignette n'était pas dans le colis et vous rien ne permet de prouver que l'acheteur ment et a bien reçu la vignette.

De ce fait il ne peut rien faire sauf à prouver que vous avez vendu la même vignette à plusieurs personnes.

Cordialement